

ransports scolaires 

- - - - -

La Région Bourgogne - Franche-Comté
vous informe que le site
d'inscription aux transports scolaires,
pour l'année 2023/2024,
ouvrira le 5 juin 2023.

Que ce soit pour une première demande
ou un renouvellement, les familles,
qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt)
les transports scolaires, ont l'obligation
de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès
aux transports scolaires,
dès la rentrée de septembre,
**il est conseillé de s'inscrire
avant le 13 juillet 2023**